



DECLARATION DES COALITIONS DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE POUR LA CPI (CAF-CPI) A LA 21^{ème} SESSION DE L'AEP A LA HAYE **DECEMBRE 2022**

Les Coalitions de l'Afrique Francophone pour la Cour Pénale Internationale (CAF-CPI), sont une structure africaine de concertation et de définition des stratégies en vue de créer une synergie en faveur de la justice internationale et de la CPI sur le continent africain. Ses membres sont présents dans les pays de l'Afrique Francophone et très actifs dans les pays en situation. Compte tenu du temps imparti, notre déclaration va se focaliser sur les situations en Guinée, en RCA, en Côte d'Ivoire et en RDC :

I/ La GUINEE

Treize ans après les événements du 28 septembre 2009, l'ouverture du procès a eu lieu, suscitant beaucoup d'espoir pour les victimes et la lutte contre l'impunité. Pour le moment, le procès se déroule normalement. Toutefois, pour que cet espoir ne soit pas vain, **Les CAF-CPI demandent :**

- 1) Que les partenaires de la Guinée accompagnent le processus en honorant leur engagement financier,**
- 2) Que le gouvernement guinéen prenne des mesures en vue d'assurer la sécurité des victimes,**
- 3) Que le Bureau du procureur de la CPI veille à la procédure ouverte en Guinée.**

II/ La RCA

Relativement à la situation CAR 2, qui est pendante devant la CPI, depuis 2014, **les CAF CPI sont très préoccupées par le manque d'empressement de la CPI**, qui doit faire avancer le dossier, dans un délai raisonnable.

Les véritables présumés criminels ne font pas encore l'objet d'arrestations. Certains se promènent librement à Bangui, y compris ceux qui sont au gouvernement, pendant que d'autres sont à l'étranger. A ce niveau **la CPI devrait faire jouer la carte de la coopération avec les États.**



Pour les arrestations des éléments de la Séléka, **il faut aller au-delà de ceux qui ont joué les seconds rôles et mettre la main sur les têtes de commandement.**

La CPI doit ainsi éviter de pratiquer la politique de deux poids, deux mesures.

III/ La Côte d'Ivoire

Après l'acquittement de Charles Blé Goudé et Laurent Gbagbo, les victimes attendent toujours d'avoir justice. Quant à la population, elle est impatiente de voir les résultats de l'enquête Côte d'Ivoire 2..

Face à cette situation, **les CAF-CPI demandent :**

1/ Au Fonds d'accélérer la mise en œuvre du programme d'assistance aux victimes.

2/ Au Procureur de donner les résultats de l'enquête Côte d'Ivoire 2.

3/ A la CPI d'augmenter les ressources et le budget aussi bien pour les enquêtes que pour le bureau local à Abidjan.

IV/ La RDC

L'actualité en RDC est prédominée par la guerre dans l'Est du pays, y compris l'insécurité dans la quasi-totalité de toutes les zones frontalières. Dans cette ambiance de conflit **les CAF-CPI appellent à la mise en œuvre des mécanismes de la justice transitionnelle.**

Afin de ramener la paix en RDC, **les CAF-CPI estiment que le Bureau du Procureur doit clairement se montrer préoccupé par la montée de l'impunité, et surtout rassurer les victimes, et condamner les acteurs de violences et de crimes.**

. Au final, la crédibilité de la CPI et celle de l'Etat de droit en Afrique, dépendront de la capacité de la Cour à répondre et à gérer les attentes des victimes en matière de justice. Par conséquent, investir dans la justice aujourd'hui signifie faire des économies demain, au niveau financier mais également en termes de vies humaines.

Je vous remercie

ALI Ouattara, Coordonnateur des CAF-CPI